

Inauguration du parc & canal Camille Claudel à Rouen : 7 hectares de nature et d'eau en cœur de ville

Dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier Rouen Flaubert, la Métropole Rouen Normandie a engagé les travaux de réalisation du parc & canal Camille Claudel dès le mois de mars 2023. Cet espace paysager de 7 ha conçu autour de 3 bassins en eau vient d'être officiellement inauguré et ouvert au public. L'innovation de ce chantier ? Combiner au sein d'un seul et même espace, un ouvrage technique de gestion des eaux pluviales et des crues de la Seine avec des usages de loisirs et des milieux propices au développement de la biodiversité.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Fatima El Khili, Conseillère Métropolitaine déléguée à l'urbanisme et au Quartier Flaubert : « Offrir aux habitants un nouveau lieu de loisirs, de fraîcheur et de détente, en bord de Seine, c'était l'objectif de ce projet d'aménagement très ambitieux ! 7 hectares d'espaces naturels et d'eau, de jeux, en plein cœur de ville, accordant la priorité à l'environnement et la qualité de vie : c'est la vision de la ville que nous défendons. Et ce nom, Camille Claudel, illustre sculptrice française, qui poursuit notre objectif de féminisation des noms des espaces publiques. À terme, les rues du quartier Flaubert seront 100% féminines, ce sera une première et une fierté !

Le nouveau quartier Flaubert s'étend sur 90 hectares de friches reconverties. À terme, il accueillera 15 000 habitants et usagers rassemblés au sein de 2 500 logements, 250 000 m² de bureaux et 40 000 m² d'équipements publics et de commerces.

Porté par Rouen Normandie Aménagement et conçu par l'Atelier Jacqueline Osty et associés, ATTICA et EGIS, le parc & canal Camille Claudel, perpendiculaire à la Seine, vient d'être ouvert au public s'intégrant à un paysage de bord de Seine renouvelé à l'instar des quais rive gauche et du Bassin aux bois. Coconstruit avec les citoyens dans le cadre de la concertation, ce projet participe à la renaturation de la ville. Il se compose d'une succession de plusieurs bassins intégré à un parc paysager de 7 hectares. Grâce à ses 1,6 hectares de surface aquatique reliant la place centrale du futur quartier aux quais de Seine, le parc canal définit la principale trame bleue du projet, en écho avec le fleuve. Les rives végétalisées permettent de s'approcher au plus près des bassins, offrant des usages multiples en lien avec l'eau et renforçant le lien entre les habitants et leur environnement naturel. Sans circulation motorisée, les cheminements piétonniers et cyclables de qualité permettront aux résidents du quartier et aux habitants de la métropole de profiter pleinement de cet espace apaisé et verdoyant. En complément, trois arrêts de la future ligne T5 viendront desservir le quartier en transports en commun à haut niveau de service.

La Ville de Rouen et la Métropole sont engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cela passe notamment par les dénominations de bâtiments et d'espaces publics. Choisir un nom féminin pour un espace public, c'est un acte d'égalité car seulement 5% des noms de rues et d'espaces publics sont féminins en France. À terme, les rues et les places du quartier Flaubert porteront 100% de noms de femme ayant marquées d'histoire. Pour ce parc & canal c'est donc l'illustre sculptrice française Camille Claudel qui a été mise à l'honneur.

Conscients de l'évolution du climat et des dérèglements actuels et à venir, ces bassins répondent à une problématique majeure. Outre sa fonction d'agrément, cet ouvrage constitue la zone d'expansion de crue de la Seine. Il permet également de réguler les eaux pluviales du quartier et de réduire les îlots de chaleur.



Crédit photo : Alan Aubry – Métropole Rouen Normandie

Le Parc Camille Claudel en chiffres

9 entreprises principales (Tinel, Eiffage Génie Civil, Proterra, Colas, Bouygues Energie et Services, Marcanterra, Eiffage Route, ID Verde, Vallois) et équipe de maîtrise d'oeuvre complète avec AJOA, Attica, Egis, Concepto.

22 mois de travaux

Plus de vert, plus d'eau

Avant : environ 5,1 ha imperméables (bâtiments, voirie, parking) et 1,9 ha d'espaces verts

Après :

- 3,1 ha d'espaces verts
- 1,5 ha de plans d'eau
- 2,4 ha de surfaces non perméables : trottoirs, pistes cyclables, allées du parc en béton et stabilisé (dont 1,6 ha avec les eaux de pluie gérées à la source permettant de limiter les ruissellements).

Réemploi et approvisionnement local

- Environ 50 000 m3 de déblais > réutilisés sur site pour les remblais de la phase 2 de T5
- Matériaux utilisés pour le mobilier et passerelles piétonne : bois local et pérenne : chêne
- Pavés de réemploi issus du quartier (6200 m² de surfaces en pavés).

Espaces verts : 10 000 m3 de terre arborée

- 280 arbres de haute tige
- 70 arbres en cépée
- 1700 arbres touffe
- 2500 arbustes
- 6500 jeunes plants (vivaces, graminées).

6476 heures d'insertion sur l'ensemble du chantier

Les clauses d'insertion sont un dispositif intégré aux marchés publics de la Métropole visant à favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. Cela permet aux entreprises intervenant sur des projets de développement de réserver une partie des heures de travail à des publics en insertion professionnelle. Concrètement, cela se traduit par des opportunités d'emploi, de formation et d'accompagnement, tout en renforçant le dynamisme économique et social du territoire. Grâce à cette clause sur le marché "Aménagement Canal - Parc Claudel", 6476 heures d'insertion ont pu être réalisées tout au long du chantier.

15M€ investis

La réalisation de ce parc et son canal ainsi que la voirie (rue Berthe Morisot et autour de Gaïa) représente un budget global de 15M€. Ce projet est soutenu par la Région Normandie, l'Europe, l'État et l'Agence de l'eau Seine Normandie.



CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05